

«**L**a télévision doit éveiller les consciences. Avec ce téléfilm, je voudrais ouvrir une brèche dans un mur de silence honteux dressé devant notre Histoire récente.» Réalisateur de cinéma renommé (*Le Trio infernal*, *La Banquière*, *Le Bon Plaisir...*), Francis Girod signe, avec *Le Pays des enfants perdus*, son premier film pour la télévision. Par le biais d'une fiction poignante mais jamais complaisante, il dénonce un scandale étouffé pendant près de quatre décennies. Tout a commencé en 1963 : alors que certains départements français connaissent un exode rural massif, La Réunion, à 10 000 kilomètres de là, doit faire face à une surnatalité galopante.

Le grand dérangement

Le scandale a longtemps été étouffé : des milliers d'enfants nés à La Réunion furent « déplacés » en métropole pour repeupler les campagnes. Le réalisateur Francis Girod y consacre un poignant téléfilm.

Michel Debré, qui vient d'être élu député de l'île, instaure une politique de migration dans l'espoir de faire d'une pierre deux bonnes actions : diminuer la misère qui sévit à La Réunion en envoyant des orphelins en métropole et, par la même occasion, repeupler les campagnes

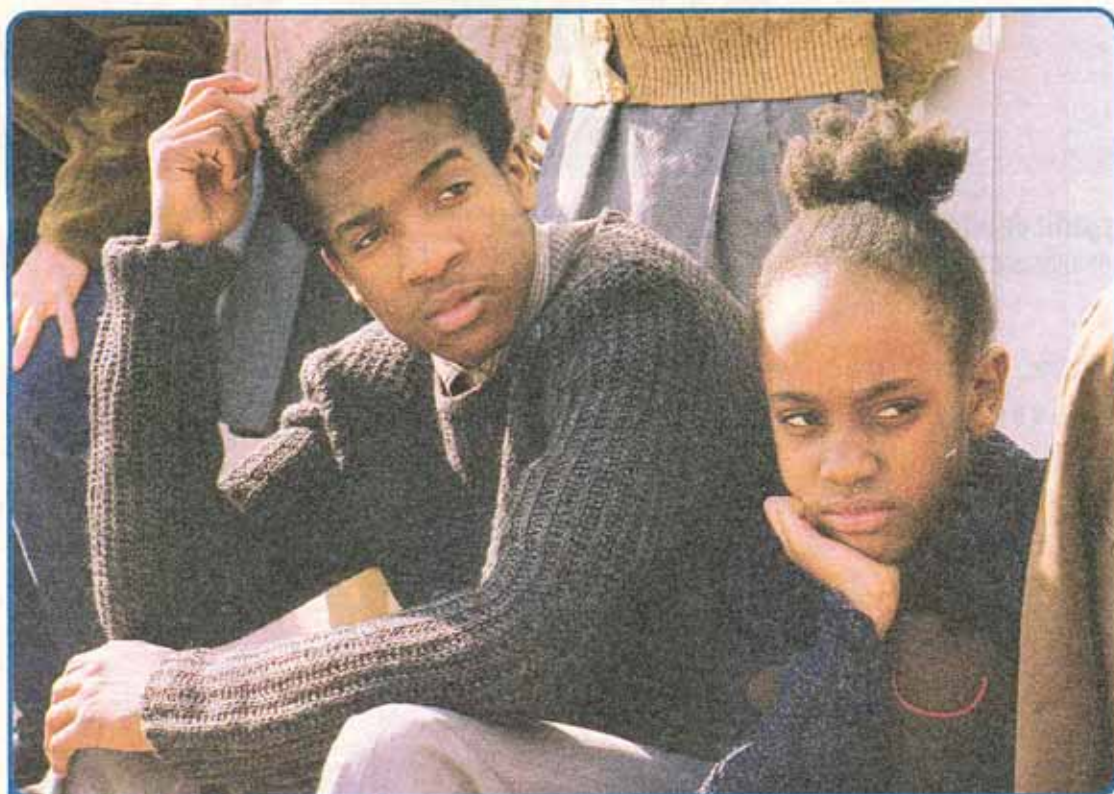
fant... sont alors devenus autant d'excuses fabriquées par la Ddass pour arracher l'enfant à sa famille. Aux parents, dont on exploite l'illettrisme et la précarité pour leur faire signer, d'une empreinte de pouce, des actes d'abandon, on fait miroiter la promesse d'études et de

l'Aveyron... les belles promesses s'étaient, la plupart du temps, envolées. Déracinés, perdus, sans soutiens ni repères, les petits exilés dépérissent, servant de main d'œuvre bon marché à leurs familles d'accueil. Les frères et sœurs sont systématiquement séparés et les fugues sont incessantes. Victimes de racisme, d'abus sexuels, d'exploitation, beaucoup font des séjours en hôpitaux psychiatriques quand ils n'attendent pas à leurs jours. En dehors de quelques « vrais » orphelins, des enfants sont officiellement adoptés par des métropolitains alors que leurs parents attendent leur retour à La Réunion. Élevés dans le mensonge, privés de leur identité, il leur est impossible de se construire. Heureusement, beaucoup sont accueillis par des familles généreuses et scolarisés. Les plus costauds s'en sortent par le déni.

Un bébé de 42 ans est né

Mais, malgré ces intégrations réussies, les souffrances demeurent dans les consciences d'adultes dont l'enfance a été brisée. Cette génération, qui se regroupe au sein d'associations, veut aujourd'hui renouer les liens avec son passé et comprendre en multipliant les actions en justice contre l'État. Jean-Jacques Martial, dont le livre *Une enfance volée* (Éditions Les Quatre chemins) vient de paraître, demande un milliard d'euros de dommages et intérêts. Arraché à son île à 6 ans, il n'y est retourné que trente-six ans plus tard, en 2001 : « Ce jour-là, dit-il, c'est un bébé de 42 ans qui est né. J'ai eu l'impression que ma vie repartait à l'envers. » Il aura fallu quarante ans pour que la question des enfants réunionnais soit posée, pour qu'on leur rende officiellement leur identité.

Emmanuelle TOURAINE



Dans le film de Francis Girod, Isidore (Mathieu Cham) et sa sœur Juliette (Mélicha Loties), séparés après leur arrivée dans un foyer de la Ddass, à Guéret, feront tout pour se retrouver.

françaises. Mais l'enfer technocratique est souvent pavé de bonnes intentions. Et la réalité a montré que rien, ou presque, ne s'est déroulé comme prévu. La situation dérape rapidement. Très vite, on s'est trouvé à court d'orphelins. L'« irresponsabilité du père », l'« abandon moral », la « tenue douteuse de l'en-

métiers prestigieux en métropole. Aux enfants, on certifie qu'un oncle les attend sur place et qu'ils reviendront pendant les vacances. Entre 1963 et 1973, 1136 petits Réunionnais, âgés de 6 mois à 18 ans, firent le grand voyage. A l'arrivée, dans les départements de la Creuse, de la Lozère, de